

Ecole élémentaire Jacques PRÉV

1 rue des fauvelles
31830 PLAISANCE DU TOUCH
05 61 86 41 85
ce.0310748v@ac-toulouse.fr

Procès-verbal du conseil d'école du 11 juin 2024

Membres de droit présents :

Enseignants : Mmes Lagarrigue (directrice), Le Porho, Lerot-Troubet, Vercoutère, Franc, Zampetti, Velot-Lerou, Humbert, Ducamin, Dengremont, Lorenzo, Lecolley, M. Damon.

Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale (DDEN) : Mme Valet

Adjointe au Maire en charge de l'Éducation et de l'Enfance: Mme Belmonte

Adjointe au Maire déléguée au conseil d'école : Mme Fabry.

Représentants des parents d'élèves ALPE : Mme Morante Cazaux, Mme Cabaton, Mme Ladois, Mme Grondin, Mme Beauval, Mme Crouzil.

Représentants des parents d'élèves FCPE : M Garrido, Mme Reti.

Membres de droit excusés :

Inspecteur de l'Éducation Nationale : M Clerc

Enseignants : Mme Cosse, Mme Mauré, Mme Garot (en classe découverte), Mmes Blomme, Betizeau et Leblanc (enseignantes à 1/2 temps).

Membres invités :

Coordinateur des écoles élémentaires : M Barrué

Coordinatrice LEC : Mme Kraska

Présidente de séance : Mme Lagarrigue, directrice de l'école

Secrétaire de séance : Mme Lecolley

Ouverture de la séance : 18h

1) Bilan du trimestre écoulé :

• **PPMS :**

Suite au dernier exercice, des travaux ont été réalisés pour permettre à la BCD de devenir une salle de confinement en cas d'intrusion : pose de verrous sur les portes et de films opaques sur les vitres, nous remercions la Mairie.

• **Exercice évacuation incendie :**

Un exercice d'évacuation incendie s'est déroulé le mardi 21 mai. Il s'agissait d'un exercice inopiné, pour les enfants et les enseignants. L'exercice s'est bien déroulé, tous les enfants ont évacué rapidement (1'35'') et les équipements de sécurité ont bien fonctionné.

• **Rappel du plan chaleur :**

Un plan de mise à l'abri des élèves en cas de vague de chaleur a été élaboré pour l'école, en concertation avec la Mairie.

Ce plan doit être déclenché en cas de vigilance rouge, il peut être également déclenché en vigilance orange. L'école est un bâtiment ancien et mal isolé, il peut y faire très chaud.

Les classes les plus exposées à la chaleur ont été déterminées en fonction de leur exposition au soleil.

Chaque classe a à disposition un climatiseur mobile, mais qui s'avère très insuffisant en cas de forte chaleur (peu adapté à la taille/superficie des classes et au nombre de personnes présentes en classe).

Des lieux de repli (salles moins chaudes, plus vastes) ont été identifiés : la salle de restauration (la seule climatisée de l'école), la salle polyvalente (peu exposée et plus vaste), la BCD, la salle informatique, le gymnase, le préau, les parties herbeuses et ombragées derrière l'école.

Durant le temps de classe, les élèves restent dans la salle de classe jusqu'à la récréation du matin. Puis les 9 classes les plus exposées se déplacent dans les lieux identifiés.

Pour les récréations, utilisation au maximum des parties herbeuses et ombragées ; dans la cour les enfants restent sous le préau au calme (3 classes maximum).

- **Projet d'école**

Projet pHARe :

Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement scolaire, les actions en place sur l'école se poursuivent notamment les boîtes à lettres permettant de signaler les problèmes par le biais de « billets harcèlement ».

La Maison de Protection des Familles est intervenue dans les classes de CM2 sur la prévention des violences et du harcèlement.

Projet bien-être :

Le projet « bien-être », initié par le Directeur Académique et impliquant les classes de CM1, CM2 et 6ème des écoles Prévert, Daudet du collège Jules Verne se poursuit.

Ce projet a été proposé suite au constat de signes d'anxiété chez les élèves, notamment à la suite de la période de confinement et de certains phénomènes de harcèlement scolaire, dans l'objectif d'améliorer le bien-être des élèves dans l'école.

A cet effet, un observatoire de la santé mentale des élèves a été mis en place par la DSDEN31 pour les élèves de cycle 3 des établissements ciblés. En parallèle, des ateliers pour développer les compétences psychosociales des élèves ont également été mis en place (cours d'empathie). Sur la commune de Plaisance, le « jeu des trois figures » a été expérimenté dans ce cadre (les 3 enseignantes de CM2 et la directrice ont suivi une formation et l'ont mis en œuvre chaque semaine avec tous les élèves de CM2) et l'an prochain ce sera les cercles de justice restaurative.

Déroulement du projet:

- Constitution d'un comité de pilotage pour réaliser un diagnostic partagé sur la thématique du bien-être dans une approche scolaire globale pour dégager des pistes d'actions.
- Élaboration d'un questionnaire et passation du questionnaire par tous les élèves de CM1, CM2 et 6^{ème} des trois établissements ciblés. Quatre domaines ont été interrogés via le questionnaire : les conditions scolaires, les relations sociales, l'accomplissement personnel, l'état de santé (l'état de forme, faim, le sommeil, utilisation des écrans...).
- Analyse des résultats.
- Elaboration d'un plan d'action en collaboration avec les élèves et parents d'élèves.
- Mise en œuvre des actions sur 2024 / 2025.

Chorale d'école :

Le spectacle de l'école a eu lieu le lundi 27 mai, en deux spectacles séparés (CM2 et CE2B : chorale, puis cycle 2 : chorale, danse, théâtre) pour des raisons de capacité de la salle.

Merci aux parents d'être venus nombreux écouter les enfants et merci à la Mairie de Plaisance pour la mise à disposition de la salle Onyx.

Les classes de CM1A et CM1B donneront une représentation de chant choral pour les parents d'élèves de leur classe le mardi 25 juin dans la cour de l'école.

Sensibilisation au handicap et Jeux Olympiques :

- Le comité département handisport est intervenu auprès de toutes les classes du CP au CE2 pour des actions de sensibilisation au handisport. Les enfants ont pu ainsi être sensibilisés au handicap et pratiquer le basket fauteuil, le cécifoot et la boccia (pétanque adaptée).
- Toute l'école a assisté le 6 juin à la projection du film « We have a dream ». Ce film avait pour objectif de montrer comment une éducation inclusive peut aider à la réalisation de rêves d'enfants en situation de handicap. Il a également permis de faire réaliser que le handicap n'est pas pris en compte de la même façon dans tous les pays du monde.
- Le livret des jeux olympiques et paralympiques édité par le Ministère a été remis à cette occasion.
- Les classes de CE1B, CE2A, CM1/CM2, CM2A et CM2B sont engagées dans le projet « roule pour ta flamme Olympique » qui mêle défis cyclistes et activités artistiques avec une rencontre départementale.
- Les classes de CE1A et CE1B ont mené un cycle équitation en lien avec leur projet de classe sur les jeux Olympiques.
- Des Olympiades GS/CP sont organisées le mercredi 26 juin.

Les sorties scolaires de cette dernière période :

- 26 avril : les 2 CM2 et CM1/CM2 : Halle des machines Toulouse (journée)
- 30 mai : les 2 CE2 et CE1/CE2 : muséum Toulouse (journée)
- 31 mai : les 2 CM2 et CM1/CM2 visite du collège Jules Verne(matin)
- 6 juin : toute l'école : cinéma (matin)

- Du 10 au 13 juin : classe découverte à Montignac CM1B
- Du 10 au 12 juin : classe découverte à Montignac CM1A
- Du 12 au 14 juin : classe découverte à Montignac CE2/CM1
- 21 juin : CM1A et CM1B cité de l'espace (journée)
- 24 juin : les 2 CE2 et CE1/CE2 village gaulois (journée)
- 27 juin : les 2 CM2 et CM1/CM2 rencontres départementales rallye vélo à La Ramée (journée)
- 27 juin : CM1A et CM1B circuit Candie (matin)
- 28 juin : CP/CE1 + CE1A + CE1/CE2 sortie vélo au lac Soula (journée)
- 1^{er} juillet : les 4 CP parc Australien (journée)
- 2 juillet : CE1B + les 2 CE2 sortie vélo à La Ramée (journée)

- **Manifestations à l'école:**

Journée AYAV :

L'école a renouvelé sa participation à la journée « Allons Y A Vélo » le vendredi 7 juin.

252 élèves sont venus à pied ou à vélo, soit 66,6 % des élèves, une très belle participation, merci à tous.

La bourse aux livres de ALPE a eu lieu le 26 avril.

La vente de plants et gâteaux de la FCPE a eu lieu le 3 mai.

- **Service civique :**

Nous remercions vivement Anaïs Bristol et Mikati Boina pour les nombreux services rendus cette année.

L'école recrute deux nouveaux volontaires pour l'année scolaire 2024/2025, merci de relayer l'information.

2) **Coopérative scolaire**

Nous remercions la mairie pour les nombreuses aides financières ainsi que les Associations de parents d'élèves pour leur investissement et leur aide lors des diverses actions menées tout au long de l'année.

L'école a principalement utilisé le budget alloué par la Mairie pour financer les différentes activités de l'année (sorties, spectacles).

Bilan des comptes :

Dons parents début d'année : 4766 €

Dons ALPE : 1041 € --> recyclage, chocolats, livres, cartouches, dons pour les classes de découverte

Dons FCPE : 795 € --> vente sapins + plants de légumes + gâteaux

Photos bénéfiques : 4725,00€

SOIT ENVIRON 11 330 € (sans compter les participations des parents aux sorties et aux projets de découverte).

Total des entrées : 35 000 €

Total des sorties d'argent : environ 35 150 €

Classe de découverte CM1 : la coopérative a participé de 1000 €

Le budget restant sera d'environ 8500 euros

3) **Effectifs et préparation rentrée 2024 :**

- ✓ **Mouvement des enseignants :**

Mmes Dengremont, Ducamin, Humbert, Lecolley et Leblanc quittent l'école (elles étaient affectées à titre provisoire).

Mme Boraso est nommée sur l'école. Il manque encore 1 enseignant qui sera nommé début juillet.

Mme Blomme et Mme Betizeau travailleront à mi-temps.

Mme Velot-Lerou et Mme Cosse travailleront à 80% (1 jour par semaine non travaillé), Mme Mauré, Mme Garot et Mme Lorenzo sont en attente d'une réponse.

D'autres enseignants sont donc attendus pour les compléter.

✓ **Effectifs rentrée 2024 :**

A ce jour, nous attendons : **68 CP, 77 CE1, 74 CE2, 73 CM1, 82 CM2 soit 374 élèves.**

La structure pédagogique envisagée pour le moment est la suivante, mais elle peut être amenée à être modifiée selon le nombre d'inscriptions supplémentaires :

CP	CP	CP	CE1	CE1	CE1	CE1/ CE2	CE2	CE2	CM1	CM1	CM1	CM2	CM2	CM2
22	23	23	23	23	23	8 + 16 24	29	29	24	24	25	28	27	27

La liste des classes sera affichée la veille de la rentrée.

On souligne l'importance des effectifs chez les CE2 ainsi que chez les CM2. L'effectif de ces dernières ne laisse que très peu de places à de nouvelles arrivées.

✓ **Liaisons GS/CP et CM2 / 6^{ème} :**

Liaison GS/CP :

Un échange de classes GS / CP est organisé le mercredi 19 juin : les élèves de CP iront passer la matinée en classe de GS, ce qui permet d'accueillir les GS pour une matinée complète à l'école.

Des Olympiades (petits jeux athlétiques) entre GS et CP sont organisées le mercredi 26 juin.

Les parents d'élèves de GS ont été reçus individuellement pour l'inscription de leur enfant.

Liaison CM2 / 6^{ème} :

Les élèves de CM2 ont visité le collège Jules Verne vendredi 31 mai et le collège Galilée le jeudi 13 juin et ont pu poser leurs questions aux CPE.

Une réunion d'informations à destination des parents est prévue au collège Galilée le lundi 17 juin à 18h.

Seulement 8 CM2 sont orientés sur le collège Galilée.

La classe de CM2A a travaillé en lien avec une classe de 6^{ème} du collège Jules Verne sur un projet de lecture fluence (pas de rencontre de prévue).

4) **ALAE**

Quelques chiffres : Enfants présents le matin : 141 max., le midi : 370 max, le soir : 216 max.

Points sur les activités : pour cette période nous avons eu : création de poésie (projet « petits poètes »), graine de médiateur (apprendre à gérer les conflits), création d'un journal de voyage, jardin, création de bracelet d'amitié, danse, volley, multisports coopératifs, futsal, multisports.

Points sur les intervenants : Ukulélé, foot féminin, ping-pong, mamie conteuse.

Problèmes de cette année :

Nous souhaitons rappeler aux parents que l'ALAE ne peut pas revenir sur une facturation. L'ALAE se doit de faire respecter le règlement municipal et n'a pas tout pouvoir décisionnel.

La gestion du foot « sauvage » dans la cour a été très problématique. Une première réponse a été apportée en autorisant le foot uniquement si surveillé par un animateur. Puis la décision a été prise de permettre aux animateurs de proposer du foot au gymnase sur inscription. En s'inscrivant au foot gymnase, les enfants acceptaient de suivre les règles posées par les animateurs et de jouer avec tous les enfants inscrits. Malgré ce contrat moral posé, des enfants se sont vus punis de gymnase suite à un comportement inadapté, souvent violent envers leurs camarades ou les animateurs. Nous remercions cependant les familles qui ont su nous soutenir auprès de leurs enfants.

Pistes de travail et préconisations pour l'année prochaine :

La passerelle avec les GS de l'école P.Kergomard a été renforcée cette année en débutant plus tôt, permettant au GS d'observer les activités se déroulant le midi.

L'équipe remettra en place le passage prioritaire des CP l'année prochaine en cantine afin de parfaire l'apprentissage du self-service et de commencer sereinement leur année.

Un axe transversal sera travaillé sur le projet pédagogique de la structure autour des valeurs citoyennes sur le respect de l'autre (enfants et adultes).

L'équipe d'animation commence à réfléchir autour de la parentalité, notamment sur « Comment impliquer les parents dans la vie de l'ALAÉ ? » et « Comment renforcer l'entente parent-ALAE dans l'éducation tripartite autour de l'enfant ? »

Le cas des enfants prioritaires à la cantine :

Les seuls cas où des enfants sont prioritaires à la cantine concernent des besoins médicaux (P.A.I ou RDV médicaux), des besoins scolaires (sorties pédagogiques ou A.P.C) ou pour participer aux activités qui sont uniquement proposées par les intervenants extérieurs. Pour les intervenants extérieurs, les enfants sont prioritaires uniquement si les interventions se font de 13h à 14h.

Certains enfants avaient choisi de faire deux activités. Pour éviter les problèmes, l'équipe a modifié son fonctionnement méridien en proposant des activités cadrées de 12h15 à 13h/13h15. Cette modification permet aux enfants de sortir sereinement de classe et laisse entre 45min et 1 heure aux enfants pour manger, qu'ils participent ou pas à des activités. De 13h15 à 14h00, les animateurs proposent des grands jeux, des activités accessoires ou sont en surveillance de jeux libres.

5) Travaux et points divers :

- **Sécurité devant l'école** : les barrières amovibles posées pour le plan Vigipirate sont parfois enlevées et pas remises : qu'est-il prévu pour les remplacer ? Mme Belmonte nous signale que les services techniques réfléchissent actuellement à une autre solution.

- **Propreté devant l'école** : les containers sont régulièrement sortis juste devant l'école, sur l'emplacement parking des deux roues. Mme BELMONTE nous signale qu'un rapport aux services a été fait.

- **Budget fournitures** : le budget fournitures scolaires est de 32€ par élève, auquel il faut retirer entre 11€ et 13€ pour les frais de photocopies. Ce budget n'a pas été réévalué depuis plusieurs années malgré l'augmentation du prix des fournitures scolaires et du papier. Cela pose des problèmes notamment pour les classes souhaitant s'équiper de fichiers pédagogiques. L'équipe enseignante demande à ce que ce budget puisse être réexaminé à la hausse.

- **Lecture par Mme Belmonte de la motion du 4 juin adressée par la Mairie de Plaisance à Mme la ministre de l'Éducation Nationale concernant le manque de remplaçants** qui engendre des surcharges au niveau des autres classes et ne permet pas d'assurer la continuité pédagogique. Cette motion est jointe à ce procès-verbal.

Les points de l'ordre du jour ayant tous été passés en revue, la séance est levée à 19h.

La présidente de séance
Mme Lagarrigue



La secrétaire de séance
Mme Lecolley





**PROJET DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE PLAISANCE DU TOUCH**

SEANCE DU MARDI 04 JUIN 2024

OBJET : Motion adressée à Madame la Ministre de l'Education Nationale

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la ville de Plaisance du Touch accueille 687 élèves dans les écoles maternelles et 1449 élèves dans les écoles élémentaires. Ils sont répartis au sein de 85 classes.

Les fédérations de parents d'élèves, les parents d'élèves et les conseillers municipaux ont constaté que de nombreux enseignants absents n'ont pas été pas remplacés tout au long de l'année scolaire écoulée.

Nous regrettons vivement ce manque de remplaçants qui, non seulement ne permet pas aux élèves de la classe désignée de recevoir l'enseignement qui leur est dû, mais de plus handicape l'ensemble des classes de l'école qui se retrouvent encore plus chargées, les directeurs d'école et leur équipe ne pouvant exercer pleinement leurs fonctions.

La mairie de Plaisance du Touch est bien consciente des problèmes de recrutement de l'Education Nationale.

Néanmoins, l'absence de remplacements des professeurs absents créé une fracture dans la continuité pédagogique et risque de ne pas permettre aux élèves plaisançois d'acquérir l'ensemble des compétences et des connaissances dans un climat optimal alors que l'égalité des chances constitue la base de l'Ecole Républicaine.

Cette situation n'est pas acceptable. Elle marque une rupture de fait de la continuité du service public que l'Etat doit garantir à tous, encore plus aux élèves dont il a la charge.

Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal demande que :

- les enseignants absents dans les écoles maternelles et élémentaires dans les écoles plaisançoises soient effectivement remplacés dès leur premier jour d'absence et ce quel que soit la durée de leur absence,
- le pool d'enseignants remplaçants sur le rectorat et plus particulièrement celui dédié à la circonscription de Tournefeuille soit renforcé pour répondre à l'ensemble des absences sur une année scolaire,
- l'égalité de traitement des écoliers plaisançois soit garanti et que la continuité pédagogique soit assurée.